



Le guide pratique du compostage



Pour plus
d'informations :

Contactez-nous
au 04 75 94 33 57
contact@sidomsa.net

www.sidomsa.net

Pourquoi faire

L'essentiel : le compostage est un procédé naturel qui transforme les déchets organiques en un produit comparable à l'humus : le compost.



La matière organique est décomposée au contact de l'eau et de l'air, grâce à l'action de millions d'organismes (bactéries, champignons microscopiques, vers de terre, cloportes...)

Compostage et prévention

Avez-vous songé :

- à la tonte mulching (laisser sur place des tontes)
- au paillage avec des feuilles, de la tonte, du broyat de branchages aux pieds des arbustes ou dans le potager pour limiter le développement des mauvaises herbes et retenir l'humidité.
- à choisir des plantes à croissance lente

Toutes ces pratiques visent à réduire la production de déchets verts et sont des actions préventives complémentaires du compostage domestique

Pour bénéficier d'une bonne terre, il faut l'enrichir en nourrissant les êtres vivants qui l'habitent.

Le compostage permet d'obtenir en permanence et gratuitement un amendement organique 100% naturel, riche en humus et bénéfique pour le sol et les plantes.

Facile à réaliser : peu de matériel nécessaire, un peu de temps, quelques connaissances techniques et pratiques vous permettront de réussir votre compost.

Pratique : il se fait directement chez soi avec ses propres déchets organiques

Ecologique : il préserve notre environnement en réduisant la quantité de déchets enfouis. Le compost est une alternative aux engrais artificiels.



son compost ?

Bien utiliser son composteur

Implantation du composteur : placez le composteur dans votre jardin, près de votre maison, dans un endroit facilement accessible. Le composteur se dépose directement sur la terre.

Utilisation du composteur : le chargement du composteur se fait directement par le haut en soulevant le couvercle. Le composteur dispose d'un couvercle qui peut être maintenu fermé ou alors ouvert s'il est trop sec et que les pluies peuvent l'humidifier. La récupération du compost se fait 1 fois/ an en ouvrant la porte situé à l'avant.

Bien utiliser son compost

Le compost produit un excellent amendement organique pour le sol et les plantes :

- Amélioration de la structure du sol (augmentation de l'aération)
- Amélioration de la nutrition par l'apport en élément minéraux

Mon compost est-il prêt ?

La durée de décomposition des déchets en compost est de l'ordre de 7 à 12 mois. En hiver par exemple, la température extérieure peut ralentir l'activité de compostage ; et au printemps en revanche elle reprend.

Le compost mûr se reconnaît par sa couleur brun foncé et un aspect terreau plus ou moins grossier. Les matières organiques du départ ne sont plus identifiables. Certaines matières, difficiles ou plus longues à composter, peuvent être encore présentes.

**Videz
régulièrement
votre Bio seau**

En effet, le stockage de ces déchets sans oxygène peut provoquer une mauvaise fermentation et donc un dégagement d'odeurs désagréables.

Que puis-je

La pratique du compostage permet de se procurer un amendement naturel pour ses plantes en pots, jardinières et potagers.

Technique du mille-feuilles :



- diversifier les couches
- faire des couches fines

Une fois par an vous pouvez procéder au vidage complet de votre composteur.

Compostage et prévention

Le composteur est conçu pour accueillir vos déchets organiques ménagers. Il n'est pas adapté pour les grandes quantités de déchets de jardin.

Pensez à apporter vos gros volumes de déchets verts à la déchetterie ou à vous munir d'un broyeur afin de pratiquer le paillage.

Déchets humides ou verts (déchets de cuisine)

- Epluchures de légumes et de fruits,
- Restes de repas (pâtes, riz, plats cuisinés...),
- Marc de café, thé (avec filtres et sachets),
- Fruits et légumes crus, cuits et abîmés,
- Restes de pain, gâteaux...



Conseil :

Les résidus de viande et de poisson peuvent être déposés dans le composteur mais en petite quantité afin d'éviter les odeurs désagréables et les nuisibles.



composter ?

Déchets bruns ou secs

(déchets de jardin)

- Feuilles mortes,
- Fleurs et plantes fanées,
- Branchages de petites tailles,
- Paille, mauvaises herbes non montées en graine,
- Tontes de pelouses (en petite quantité),
- Fanes de légumes



Autres déchets

- Essuie-tout et serviettes en papier,
- Vieux terreau de rempotage,



Les utilisations du compost mûr sont multiples

Dans le potager :

pour alléger le sol, vous pouvez l'incorporer en tant qu'amendement organique dans les premiers centimètres de surface. Idéal pour le potager, les haies, ... Mélangez votre compost à la terre mais éviter de planter directement dans le compost.

Sur le gazon :

pour redonner de la vigueur à votre gazon, le compost peut être tamisé en fines couches avec des semences mais également au pied des arbres et arbustes en paillage.

Dans les jardinières :

utilisez le pour le rempotage des plantes en pots et en jardinières (1/3 de compost pour 2/3 de terre/sable) en tant que support de culture.

S.O.S COMPOST :

à chaque problème sa solution



ODEURS DÉSAGRÉABLES

Votre compost est trop humide. Cela peut venir de fruits trop mûrs ou de déchets de viande ou de poisson.

Solution :

Ajouter des matières sèches (feuilles mortes, petites tailles, paille...). Bien mélanger afin de l'aérer.



MOISSURES BLANCHES

Le compost est trop sec. Il est mal équilibré par un excès de matières brunes, c'est à dire de matières sèches.

Solution :

Ajouter des déchets riches en eau comme les déchets de cuisine. Ou alors ajouter de l'eau en petite quantité.



MAUVAISE DÉCOMPOSITION

La température extérieure est trop froide ou trop chaude. Manque d'aération ou déchets trop gros.

Solution :

Couvrir le tas avec une couche de déchets secs, ajouter des matières structurantes et fragmenter les déchets.



MOUCHES "BLEUES / VERTES"

Trop de résidus de viande et de poisson.

Solution :

Attention ce type de déchets restent déconseillés en grosse quantité, notamment car ils attirent les nuisibles.



MOUCHERONS

Le compost est trop humide.

Solution :

Enfouir les déchets ou les recouvrir avec une couche de déchets verts.

Vente de compost vert

COMPOST RÉFÉRENCÉ ECOCERT UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le SIDOMSA produit un compost naturel, réalisé avec 100 % de déchets verts : gazon, déchets de jardin, taille de haies, résidus d'élagage...

Notre plate-forme de compostage et le compost produit sont référencés par l'organisme ECOCERT. Ce référencement permet d'utiliser notre compost en **agriculture biologique**.

À COMPTER DU 1ER JANVIER 2024, il sera interdit de mettre des biodéchets dans les ordures ménagères.

Ces derniers (épluchures de fruits et légumes, filtres et marc de café, etc...) devront être compostés par compostage individuel ou par compostage partagé.



En vente au
SIDOMSA :

- Compost en sac
de 20 kg : 3,90 €
le sac

3,90€



- Compost en
vrac (non livré) :
1 tonne minimum



CONSIGNES DE TRI

LES DÉCHETTERIES

Labégude
St Étienne de Fontbellon
Villeneuve de Berg
Largentière
Coucouron
Cros de Géorand
St Étienne de Lugdarès



LE VERRE

Tous les emballages
en verre



LES PAPIERS ET CARTONNETTES

Tous les papiers
et cartonnettes



LES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

Tous les emballages plastiques
Emballages métalliques
Briques alimentaires



LES DÉCHETS ORGANIQUES

